

**Etats présentant le prix de revient, au jour de leur entrée en service des navires figurant sur la liste de la flotte au 1er janvier 1904**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Etats présentant le prix de revient, au jour de leur entrée en service des navires figurant sur la liste de la flotte au 1er janvier 1904 : décret du 8 juillet 1893, art. 5 / France. Ministère de la marine

Auteur(s) : France. Ministère de la marine

Adresse bibliographique : : Imprimerie nationale, 1904

Description matérielle : 76 p. ; 31 cm

Note(s) : Français